

49007 - Quel est l'objectif principal de la retraite pieuse ? Pourquoi les musulmans l'ont-ils délaissée ?

La question

Pourquoi les musulmans tendent-ils à abandonner la retraite pieuse, bien qu'elle soit une pratique prophétique ? Quel en est l'objectif ?

La réponse détaillée

Louanges à Allah

La retraite fait partie des pratiques prophétiques fortement recommandées parce que maintenue par le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) sa vie durant. Voir les arguments religieux de la retraite dans le cadre de la réponse donnée à la question n° [48999](#).

Cette pratique est quasiment disparue de la vie des musulmans à l'instar de beaucoup d'autres pratiques prophétiques tombées en désuétude ou largement abandonnées. Cela est dû à plusieurs raisons. En voici quelques unes :

1/ La faiblesse de la foi chez bon nombre de gens.

2/ La ruée vers les plaisirs de la vie mondaine et ses délices accompagnée d'une accoutumance et une dépendance déterminantes.

3/ Le peu d'importance accordée au paradis par beaucoup de gens et leur désir du confort et de la facilité. Ce qui fait qu'ils ne veulent pas se donner la peine d'observer cette retraite, même si celle-ci était le passage qui permet d'atteindre l'agrément d'Allah le Transcendant et Très Haut. Quand on connaît l'importance du paradis et ses délices, on sacrifie tout pour en jouir. À ce propos le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) dit : **« Il est vrai que la marchandise d'Allah est chère. Il est vrai que c'est le paradis qui est la marchandise d'Allah »** (rapporté par at-Tirmidhi et déclaré authentique par al-Albani (2450).

4/ La tendance de beaucoup de gens à limiter leur amour pour le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) à son aspect théorique au détriment de son expression pratique. Celle-ci consiste à perpétuer les multiples traditions muhammadiennes parmi lesquelles figure la retraite pieuse. À ce propos, Allah Très Haut dit : **«En effet, vous avez dans le Messager d' Allah un excellent modèle (à suivre), pour quiconque espère en Allah et au Jour dernier et invoque Allah fréquemment. »** (Coran, 33 : 21).

Ibn Kathir (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit : « ce verset constitue un grand principe à appliquer pour se conformer à la pratique du Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui), à ses actes, paroles et comportements. (Ibn Kathir, 3/756).

Certains ancêtres pieux s'étonnaient de l'abandon par les gens de cette retraite malgré son maintien par le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui). À ce propos, Ibn Shihab az-Zuhri dit : **«Que les musulmans sont étonnantes ! Ils ont abandonné la retraite pieuse en dépit du fait que le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) l'observait dès son arrivée à Médine jusqu'à sa mort. »**

Deuxièmement, la retraite pratiquée par le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) vers la fin de sa vie concernait les dix dernières nuits du Ramadan. Or, ces nuits méritent vraiment d'être considérés comme le temps d'un entraînement intensifié pouvant avoir des résultats positifs immédiats dans la vie humaine pendant cette période, voire pendant le temps qui nous sépare du prochain Ramadan.

Combien est grand le besoin des musulmans de faire revivre cette pratique prophétique de la même manière que le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) et ses compagnons l'observaient.

Combien sont heureux ceux qui la perpétuent fermement à un moment, où les gens ont tendance à l'abandonner !

Troisièmement, le principal objectif de l'observance de la retraite par le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) consistait dans la recherche de la nuit du Destin. À ce propos, Mouslim (1167) a rapporté qu'Abou Said al-Khoudri (P.A.a) a dit : « Certes, le Messager d'Allah

(bénédiction et salut soient sur lui) se retira d'abord au cours des dix premières nuits du Ramadan. Puis il se retira au cours de la deuxième décade du mois et s'installa dans une petite tente au sein de la mosquée et monta sur la porte de la tente une natte qui tenait lieu d'un rideau. Ensuite, il sortit sa tête, demanda aux gens de s'approcher et leur dit : « Je m'étais retiré d'abord au cours des dix premières nuits pour tomber sur cette nuit. Puis je m'étais retiré pendant la deuxième décade du mois pour le même motif. Par la suite, on me dit que la nuit recherchée se trouvait dans les dix dernières nuits. Qu'y observe la retraite pieuse quiconque d'entre vous voudrait le faire. À partir de ce moment, les gens se mirent à l'observer. On peut déduire de ce hadith les connaissances suffisantes :

- 1/ Le principal objectif de sa retraite était la recherche de la nuit du Destin et la préparation de son animation par des actes cultuels par conscience pour le grand mérite de cette nuit ... À ce propos, le Très Haut : **«La nuit d' Al-Qadr est meilleure que mille mois. »** (Coran, 97: 3).
- 2/ L'effort soutenu déployé par le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) pour situer la nuit du Destin a commencé par sa recherche dans les dix premières nuits puis dans les dix nuits suivantes avant de la découvrir dans les dix dernières nuits. Voilà l'aboutissement d'une recherche poussée au maximum.
- 3/ Les Compagnons ont immédiatement suivi son exemple puisqu'ils se mirent à observer la retraite jusqu'à la fin du mois par souci de se conformer à la pratique du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui).
- 4/ La compassion que le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) éprouvait à l'endroit de ses compagnons se manifeste à travers son souci de ne pas leur imposer une pratique pouvant leur être pénible. D'où le choix qu'il leur offrit d'observer la retraite ou de s'en abstenir.

Cette retraite a d'autres objectifs dont nous citons les suivants

- 1/ S'isoler des gens dans la mesure du possible pour se sentir plus proche d'Allah le Puissant, le Majestueux.
- 2/ Améliorer l'état de son cœur en s'orientant résolument vers Allah Très Haut, le Béni.

3/ Se consacrer exclusivement aux actes cultuels purs comme la prière, l'invocation, le rappel d'Allah et la récitation du Coran.

4/ Préserver le jeûne de ce qui peut l'influencer négativement en fait d'intérêts égoïstes et de plaisirs charnels.

5/ Réduire la jouissance des choses mondaines licites et se passer d'une grande partie d'entre elles, même quand on les possède.. Voir al-i'itikaf nadhra tarbawiyya par Dr Abd Latif Balto